



VILLE DE VEVEY

La Municipalité de Vevey met au concours,
pour le secteur famille du Service de la famille, de l'éducation et du sport,
un poste d'

ASSISTANT·E SOCIO-ÉDUCATIF·VE (ASE) ou ANIMATEUR·RICE COMMUNAUTAIRE ES AUXILIAIRE AU SEIN DE L'ESPACE D'ACCUEIL PARASCOLAIRE "AVIRON" DE 7P-8P à un taux d'activité de 70% annualisé pour une durée maximale d'une année (pérennisation du poste envisagée)

Le secteur famille du Service de la famille, de l'éducation et du sport est en charge de l'organisation de l'accueil collectif pré- et parascolaire de la Ville de Vevey.

Aussi, en votre qualité d'ASE ou d'animateur·rice ES, vous prenez soin, avec plusieurs collègues, de différents groupes d'enfants de l'espace d'accueil parascolaire "Aviron", soit 36 enfants âgés de 10 à 12 ans pour l'unité d'accueil parascolaire (UAP), jusqu'à 80 enfants âgés de 10 à 12 ans pour le réfectoire et 24 enfants âgés de 8 à 12 ans pour la permanence durant les vacances scolaires. A ce titre, vous assumez **les tâches principales suivantes** :

- Accueillir les enfants dans un cadre sécurisant et stimulant
- Assurer la prise en charge des besoins des enfants et animer des moments d'activité en dehors des heures d'école
- Prendre part au développement des activités sportives, ludiques et créatives
- Etablir une relation de partenariat avec les familles et l'école
- Enrichir la ligne pédagogique par la pratique réflexive et le partage entre professionnels
- Participer activement au travail d'équipe et aux projets institutionnels

Compétences souhaitées :

- CFC d'assistant·e socio-éducatif·ve, diplôme d'animateur·rice communautaire ES ou formation jugée équivalente par le Service cantonal d'accueil de jour des enfants (SCAJE)
- Expérience professionnelle confirmée dans le domaine de la jeunesse
- Ouverture d'esprit et facilité d'adaptation
- Connaissances de base en gestion de projets et en animation
- Autonomie, flexibilité et disponibilité à travailler durant les semaines de vacances scolaires

Nous vous offrons un environnement de travail agréable avec une grande autonomie, varié et dynamique avec des possibilités de perfectionnement, notamment par le biais de formations internes et/ou externes.

Entrée en fonction : 1^{er} août 2026 pour une durée maximale d'une année, soit jusqu'au 31 juillet 2027, avec une pérennisation du poste envisagée.

Taux d'activité : Le taux d'activité à 70% est réparti à hauteur de 42.2% pour l'UAP 7-8P les après-midi et de 17.8% pour le réfectoire à midi, ainsi que de 10% pour les permanences durant les vacances scolaires sur la base d'un horaire de travail annualisé (5 semaines). La durée de travail hebdomadaire est d'environ 28 heures et 45 minutes, planifiée du lundi au vendredi. Les vacances et le temps de travail compensatoire correspondant à 9 semaines par année au total sont pris durant les vacances scolaires vaudoises.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de **Monsieur Timothée Eisenhut, responsable de l'UAP de 7P-8P et du réfectoire "Aviron", au 078 310 82 52.**

Votre dossier accompagné d'une lettre de motivation, d'un curriculum vitae complet et détaillé, des copies de vos diplômes et de vos certificats de travail est à nous adresser [par jobup.ch](http://par.jobup.ch).

Seules les offres de services complètes [par jobup.ch](http://par.jobup.ch) seront prises en considération.